

AGENCE EUROPÉENNE DE DÉFENSE

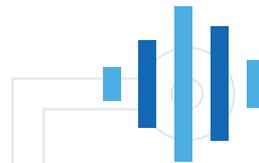
LA PLATEFORME POUR LA COOPÉRATION DE L'UE EN MATIÈRE DE DÉFENSE



Créée en 2004 pour **soutenir et faciliter la coopération en matière de défense** en Europe, l'Agence européenne de défense (AED) est devenue l'organisation qui permet aux pays de développer conjointement leurs capacités de défense, s'ils le souhaitent.



L'AED collabore aussi étroitement avec **l'industrie européenne de la défense** pour améliorer les bases technologiques et industrielles de défense de l'Europe et aider à rendre cette industrie plus forte et plus compétitive.



L'expertise et les activités de l'AED couvrent un **large spectre d'activités de coopération**: l'harmonisation des exigences pour la mise à disposition de capacités opérationnelles; la recherche et technologie (R&T) et l'innovation pour le développement de démonstrateurs technologiques; les formations et exercices visant à soutenir les opérations relevant de la PSDC.



Le rôle et l'impact de l'Agence n'ont **cessé d'augmenter**, notamment avec la mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE (2016) qui a aussi conduit les États membres à renforcer la mission de l'Agence en 2017.



Créée en 2004

en tant qu'Agence du Conseil de l'UE, située à Bruxelles;



26 États membres

(tous les pays de l'UE, à l'exception du Danemark);



Dirigée par son directeur **Jiří Šedivý** sous l'autorité de **Josep Borrell**, le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.



Effectifs de +- 180 personnes

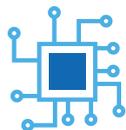
plus un réseau de quelques 2500 experts nationaux;



Arrangements administratifs

avec la Norvège, la Suisse, la Serbie, l'Ukraine;

2004-2019



La plateforme pour la coopération de l'UE en matière de défense

› L'AED offre à ses États membres une plateforme leur permettant de s'engager dans des projets capacitaires multinationaux: de la planification, la recherche et la normalisation au développement, l'approvisionnement et la formation;

› petite et flexible, l'Agence travaille «à la carte»: les États membres peuvent choisir au cas par cas de participer ou non à des projets. L'AED gère actuellement plus de 100 programmes et projets dédiés à la recherche et aux capacités, et plus de 200 autres activités liées au développement des capacités, à la recherche et la technologie et à l'industrie de la défense.



L'architecte des priorités capacitaires de l'UE

› Le rôle de l'AED en tant que «principal instrument de priorisation au niveau européen pour soutenir le développement de capacités de défense» a été confirmé par les États membres en 2017. Elle est essentielle pour garantir que le développement collaboratif de capacités soit axé sur les besoins opérationnels définis par les forces armées;

› l'Agence effectue l'examen périodique du plan de développement des capacités (PDC) de l'UE, qui guidera désormais la planification nationale de la défense dans les États membres et servira de référence pour la coopération UE en matière de défense. L'AED examine également l'agenda de recherche stratégique général et les principales activités stratégiques.



Une voix militaire dans d'autres politiques de l'UE

› Les États membres ont chargé l'AED d'être un facilitateur auprès de la Commission européenne et des agences de l'UE, et d'agir en tant qu'interface militaire afin d'exploiter les politiques de l'UE, au sens large, au profit de la défense. L'Agence agit dans différents domaines, notamment comme:

› interface militaire dans la mise en œuvre du ciel unique européen (SES) et de politiques en matière de cybersécurité;

› organisateur du forum de consultation pour l'énergie durable dans le secteur de la défense et de la sécurité de la Commission européenne;

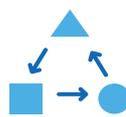
› interlocuteur des États membres souhaitant minimiser l'incidence de la législation de l'UE en matière de produits chimiques (REACH) sur la défense.



Le gestionnaire de la recherche de l'UE en matière de défense

› L'AED met actuellement en œuvre et gère l'action préparatoire sur la recherche en matière de défense (PADR) de la Commission européenne, qui ouvre la voie à un programme européen de recherche consacré à la défense au titre du futur Fonds européen de la défense à compter de 2021;

› les 12 groupes Capacités et Technologie (CapTechs) de l'Agence rassemblent des experts issus des États membres, de l'industrie et d'organismes de recherche. À travers eux, près de 200 projets de recherche et technologie ont été gérés par l'AED depuis 2004.



Le terrain d'entraînement de l'UE pour renforcer l'interopérabilité

› L'AED organise des formations/exercices multinationaux pour renforcer l'interopérabilité des troupes des États membres et de leur équipement militaire dans différents domaines, tels que les hélicoptères, le transport aérien, la lutte contre les engins explosifs improvisés (C-IED), la formation au RPAS par simulation, la cyberdéfense, la gestion de l'énergie pour la défense.



Le gardien de la cohérence

› Depuis 2016, l'UE a mis en place plusieurs nouveaux outils de coopération de l'UE en matière de défense: le plan de développement des capacités (PDC) révisé, l'examen annuel coordonné en matière de défense (EACD), la coopération structurée permanente (CSP) et le Fonds européen de la défense;

› ces instruments sont tous liés entre eux: le PDC identifie les priorités capacitaires; l'EACD fournit un aperçu des capacités existantes en Europe et identifie les possibilités de coopération; la CSP propose différentes façons de développer conjointement des capacités prioritaires; et le Fonds européen de la défense apporte des financements de l'UE à des projets coopératifs en matière de défense;

› pour faire fonctionner l'ensemble, tous les outils doivent se rejoindre et interagir. L'AED joue un rôle central à cet égard: elle est impliquée dans chaque nouvelle initiative de défense et garantit leur cohérence, y compris avec l'OTAN.